

# Profils & Trajectoires

## Catalogue des programmes de formation

*(liste non exhaustive)*

---

Ces formations s'adressent à *la fois* aux professionnels qui ont besoin d'évaluer les aptitudes professionnelles d'individus sur des problématiques de positionnement professionnel (orientation, (re)positionnement professionnel, team building). Il peut s'agir de Directeur ou Responsable des Ressources Humaines, Responsables de recrutement, Conseillers emploi-formation, Consultants en outplacement, personnes habilitées à conduire des Bilans de compétences, Conseillers d'orientation, Coachs, Formateurs, Psychologues du travail, Managers, etc...et à *la fois* à toute personne en reconversion professionnelle qui souhaite se former au métier de consultant coach en orientation.

- 1- Formation à l'analyse de la Personnalité Professionnelle**
- 2- Formation au test des Aspirations (méthode Photolangage)**
- 3- Formation au cursus scolaire**

Les formations 2 et 3 s'adressent aux personnes ayant suivi la formation 1.

Formations conçues et animées par  
**Véronique ARNAUD**

**Formatrice formée et agréée par Robert JOURDA - Concepteur de l'A2P( ex-CGP)**  
**Membre de l'Institut de la Vocation**  
**Membre du collège des formateurs A2P**

**N° formateur : 82 69 10473 69**  
**N° ID DataDock: 0042172**  
**CARIF-OREF: n° 136883**

# Formation à l'analyse de la personnalité professionnelle

## Programme de formation en présentiel

### **Devenir praticien de l'analyse de la Personnalité Professionnelle – A2P (CGP)**

L'A2P- approche anthropologique de l'humain au travail - permet de dire pour quoi vous êtes naturellement disposé.

La plupart des tests de personnalité vous disent en quoi vous pouvez répondre aux sollicitations des entreprises et des recruteurs.

En décrivant votre personnalité professionnelle, l'analyse A2P vous permet de savoir pour quel type de tâches/fonctions/responsabilités vous êtes fait, donc dans quel métier et quelle fonction vous vous épanouirez et serez performant.

Toute personne ayant une expérience plus qu'administrative dans la Gestion des Ressources Humaines peut devenir praticien en A2P.

La formation proposée ici est destinée à deux catégories de postulants à la maîtrise du Test :

-ceux qui veulent s'assurer d'une bonne maîtrise des concepts-clés de l'Analyse de la PP. avant d'entreprendre une expérimentation de cet instrument dans le cadre d'un projet professionnel d'orientation scolaire ou professionnel.

-ceux qui, ayant eu la possibilité d'effectuer des expériences, souhaitent faire valider la connaissance qu'ils ont acquise et s'ouvrir à la totalité du champ des applications de l'A2P.

Cette formation se déroule en deux sessions, la première permettant l'acquisition des concepts théoriques et l'analyse de la Personnalité Professionnelle des individus, la seconde une validation après expérimentation auprès de jeunes ou d'adultes à partir d'un kit de passation et l'A2P des équipes. Une supervision de la pratique est assurée entre les 2 sessions par la formatrice. La formation comprend obligatoirement les 2 sessions suivies dans l'ordre, une participation à une session 2 d'un autre groupe que celui de la 1<sup>e</sup> session est possible pour convenance personnelle (hors formation en intra).

### **Public visé et prérequis**

**Public visé : Le public concerné par l'Analyse de la PP. est celui des personnes qui ont à prendre la responsabilité d'une évaluation des capacités professionnelles d'individus qui sont, volontairement ou non, soumis à leur jugement.**

Il s'agit donc des responsables de recrutement, des directeurs de ressources humaines (ou de leurs assistants directs), des conseillers en recherche d'emploi, des responsables d'outplacement, des personnes habilitées à conclure un bilan de compétences et /ou à proposer un plan de carrières, des conseillers d'orientation, des chefs d'établissements scolaires ou des responsables de l'orientation scolaire ou des responsables de formation, des coachs, des formateurs en relations humaines, des intervenants en développement personnel, etc.

**Prérequis : Un entretien préalable à l'inscription en formation permet de valider les prérequis.**

Il n'y a pas de niveau scolaire, ni même de type de formation préalable formellement exigibles mais on peut requérir deux conditions:

- 1)- **Avoir l'expérience suffisante des relations humaines sur le plan opérationnel,**
- 2)- **être habilité fonctionnellement à produire une évaluation.**

### **Modalités pratiques et financières**

Les deux sessions décrites ci-dessous se déroulent en présentiel résidentiel hors entreprise (sauf formation en intra)et durent deux journées chacune. Les contingences (lieu, horaires, repas, coût.) sont précisées sur document annexe.

L'inscription ne sera valable que sur convention de formation signé par l'entreprise ou l'organisme.

Coût total de la formation (les 2 sessions) :

**1-Tarif individuel** (particulier, libéral, auto-entrepreneur) : **2100 €**

**2- Tarif financement CPF / OPCA : 2800 €**

**3- Tarif entreprise : 3900 €** pour le premier salarié, 2900 € pour les suivants.

### **Objectifs pédagogiques et contenu de formation**

#### **SESSION 1 – INITIATION**

MIEUX COMPRENDRE L'ANALYSE DE LA PERSONNALITE PROFESSIONNELLE  
POUR ACCEDER A LA PRATIQUE DE CETTE ANALYSE

Cette formation vise à apporter la maîtrise des concepts qui permettent de faire une Analyse de Personnalité Professionnelle et d'aboutir à une évaluation des aptitudes naturelles et donc des potentiels professionnels d'une personne, dans n'importe quelle situation spécifique : recrutement, évaluation individuelle, orientation, intervention dans le cadre de formation aux relations humaines, etc. Après un recensement des questions que se pose chaque stagiaire pour l'accès à la théorie, cette session insistera particulièrement sur les fondamentaux que sont :

- Les fondements théoriques de l'A2P, le schéma de la détermination
- La méthode de raisonnement sur les 4 axes "F R P M", raisonnement binaire/ polaire pour FR et PM, raisonnements combinatoires entre FR et PM.
- La méthode de détermination de l'A2P d'une fonction
- Les conditions nécessaires pour une passation optimale du test

Tous ces apports seront faits à partir d'exercices tirés de cas réels.

**L'objectif de la session est : chaque participant sera opérationnel pour pratiquer le test A2P.**

Un kit de passation du test (sur papier) est fourni lors de cette session.

Groupes de 10 participants maxi.

#### **SESSION 2 – VALIDATION ET A2P DES EQUIPES**

RETOUR A LA THEORIE DE L'ANALYSE DE LA PERSONNALITE PROFESSIONNELLE  
Et A2P DES EQUIPES

Cette session vise l'évaluation formative d'une ou plusieurs expérimentations de bilans et la validation des appropriations conceptuelles suite à la session 1, ainsi que l'approche de l'A2P des équipes (non abordée en session 1).

Elle a pour objectif de :

##### 1- Pour l'A2P des personnes

- vérifier la bonne intégration des schémas interprétatifs
- évaluer les conclusions auxquelles les participants ont abouti pour les bilans expérimentés entre les deux sessions.
- affiner la méthodologie d'utilisation de l'indicateur typologique dans chaque cas particulier

##### 2- Pour l'A2P des équipes

- Utiliser l'A2P dans le management des équipes
- Intégrer les outils de l'A2P des équipes

La pédagogie est fondée sur l'analyse des expériences faites par les stagiaires (apporter tous documents nécessaires pour un travail en commun sur chaque cas). Les rappels théoriques utiles seront faits à l'occasion de chaque cas étudié. Si l'échange d'expériences n'a pas couvert tout le champ d'application de l'Analyse de la Personnalité Professionnelle, des analyses de cas seront fournies par le formateur.

**L'objectif du stage est : chaque participant peut devenir praticien de l'Analyse de la Personnalité Professionnelle, y compris auprès des équipes.**

Résultat subsidiaire : la formation acquise donne le niveau nécessaire et suffisant pour participer aux échanges qu'organise l'association des praticiens de l'analyse PP et qui sont un gage de perfectionnement permanent.

Véronique ARNAUD -

06.09.40.14.48- [v.arnaud@profils-trajectoires.fr](mailto:v.arnaud@profils-trajectoires.fr)

Formatrice A2P (Analyse de la Personnalité Professionnelle).

**PRESENTATION DU TEST DES ASPIRATIONS  
ET FORMATION à sa PRATIQUE.  
LE TEST DES ASPIRATIONS (Photolangage A.2.P.)  
Complément de  
L'ANALYSE DE LA PERSONNALITE PROFESSIONNELLE.**

**Public concerné :** toute personne ayant suivi une formation à l'analyse de la Personnalité Professionnelle (CGP).

**Modalités pratiques :**

**Durée :** 1 jour de 9h à 17h 30.

**Date :** Cf. **Planning des dates de formation**

**Lieu :** 3, chemin des Cytises 69340 FRANCHEVILLE (Lyon)

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge du participant.

**Objectifs de formation :**

**Contenus :** - Spécificité du Photolangage en Analyse de Personnalité Professionnelle.  
- Significations essentielles de chaque image pour les bilans d'orientation scolaire et professionnelle.  
- Protocole de passation du Test des Aspirations.  
- Remise d'un dossier comprenant l'essentiel de l'exposé oral, le tableau des 150 significations et le jeu des 150 images.

**Coût :** 1-Tarif individuel) : 550 euros

2- Tarif financement OPCA, CPF, CPA : 750 €

3- Tarif entreprise : 1450 €

**Inscription :** Par mail ou téléphone

L'inscription sera effective après envoi d'un acompte de 25%.

**CURSCO**  
**FORMATION AUX CURSUS SCOLAIRES**  
Complément de  
**L'ANALYSE DE LA PERSONNALITE PROFESSIONNELLE.**

**Public concerné** : toute personne ayant suivi une formation à l'analyse de la Personnalité Professionnelle (CGP).

**Modalités pratiques** :

**Durée** : 1 jour de 9h à 17h 30

**Date** : **Lundi 09 Janvier 2017**

**Lieu** : **LYON**. Le lieu sera précisé à l'inscription.

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge du participant.

**Contenus** : - Le système post-bac  
- A2P et cursus d'études  
- Les filières post-bac  
- Les filières bac par bac

**Coût** : 450 euros nets

Un dossier support vous sera remis.

**Inscription** : Par mail ou téléphone auprès d'une des 2 animatrices.

L'inscription sera effective après envoi d'un acompte de 25%.